

# RANDO 7

## LA MOURRE, LA NIBLE, ET LES MAXIMINS

Immersion totale dans le massif des Maures.

Cette randonnée s'adresse au randonneur expérimenté.



*Le massif des Maures, la Plaine des Maures.*



De 5h à 6h



19,5 km, difficile



Office de Tourisme/Parking des Teilles



# ITINÉRAIRE

A partir de La Garde-Freinet Tourisme, prendre le chemin des Teilles, avant le parking suivre le sentier 7. Il longe le vallon et remonte jusqu'à la RD558 au lieu dit l'Oratoire. Traverser la RD avec prudence (joli oratoire en pierre à gauche dans les bois) et emprunter la piste en face.

Au croisement de 4 chemins prendre celui le plus à droite. Après 200 m prendre la piste E96 Les Maximins. Au prochain croisement (400 m), prendre la piste qui descend à gauche (1 km). Arrivé au bâtiment de pompage, poursuivre le chemin principal descendant (600 m) pour arriver à une voie goudronnée, le chemin des Plaines. Tourner à droite et longer le chemin pendant 1,5 km, vous arrivez sur la RD 74. Suivez-la à droite prudemment (route départementale) pendant 400 m.



Après le pont sur la rivière, tourner à gauche, vous arrivez sur 3 pistes, prenez celle au milieu : la Nible. Suivez cette piste en restant sur la gauche. A la citerne (1 km) à gauche, continuez, à la patte d'oie (500 m), tournez à droite et empruntez la piste de Malatrache qui monte jusqu'au Hameau de la Mourre (piste principale).

Quitter le hameau sur la RD74 direction La Garde-Freinet, descendre la petite route à droite à hauteur de l'ancien lavoir (50 m). Le chemin débouche sur un chemin goudronné (400 m). Prendre à droite vers le

lieu-dit Préverger. En bas du vallon, après le pont, tournez à droite et immédiatement à gauche pour remonter vers le Peygros (antenne).

Arrivé au croisement des 4 chemins, continuez droit sur la piste qui mène aux Seignerolles (rando 4). Tourner à droite et suivre le balisage 4 surplombant la route (RD75). Rejoindre la RD75, traverser et prendre le chemin qui descend en face (chemin du Défend). Vous arriverez à nouveau sur la RD558 à hauteur du cimetière (à gauche), longez la route sur 100 m et remontez la rue Saint-Jean.